

Bulletin de rentrée

EXPÉDITEUR : ABLF ASBL, RUE DU VILLAGE GRIS, 6 - 5300 SEILLES - BELGIQUE

NUMÉRO D'AGRÈMENT : P000350 / TRIMESTRIEL - SEPTEMBRE 2015

CARACTÈRES

ABLF

L'Association belge pour la Lecture, section francophone, se veut un espace de discussion encourageant la coopération et la compréhension mutuelle entre les professionnels de l'éducation à la lecture – enseignants, travailleurs sociaux, formateurs, chercheurs, bibliothécaires, etc.

Ce travail en coopération passe par l'échange de savoirs utiles sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, fondé sur un mode de pensée critique et non simpliste.

L'ABLF est membre de l'ILA – International Literacy Association (International Reading Association jusqu'en 2015) – depuis 1974 et est membre fondateur de la FELA – Fédération des Associations Européennes de Littérature – instituée en mars 2009.

COMITÉ DE RÉDACTION

Nathalie Baïdak | Ariane Baye | Isabelle Collard | Graziella Deleuze | Marc Demeuse |
Régine Denooz | Karine Dorcéan | Anne Godenir | Geneviève Hauzeur | Jean Husson |
André Joachim | Jean Kattus | France Neuberg | Patricia Schillings | Marianne Vanesse

POINTS DE REPÈRE

ÉDITORIAL	2
ÉCHANGES DE PRATIQUES ENTRE ENSEIGNANTS : UN COLLOQUE PAR ET POUR LES ENSEIGNANTS	3
APPEL À CONTRIBUTION PERMANENT POUR LA REVUE <i>CARACTÈRES</i>	4
ÉCHOS DE LA 19 ^e CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LA LECTURE	5
RÉSEAU EUROPÉEN DE LITTÉRATIE ELINET	6
PARUTION DU 3 ^e NUMÉRO DE LA REVUE <i>LETTURE</i>	7
LITTÉRACIE ET CITOYENNETÉ	8
L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ POUR TOUS	10

Informations : ablf@ablf.be | www.ablf.be

Vous voulez soutenir l'ABLF ? Adhérez à l'association via l'adresse courriel ou le site Internet.

ÉDITO

Pour cette rentrée scolaire, l'ABLF met l'accent dans son bulletin sur les questions citoyennes. Les événements de janvier 2015 et le ralliement qui a suivi autour de « Nous Sommes Tous Charlie », les migrations en augmentation constante qui, au-delà de leur dimension tragique, imposent de repenser les contours de notre société, les problèmes économiques qui touchent de plus en plus de familles et l'augmentation des inégalités face à l'emploi et l'éducation sont autant d'éléments qui nous rappellent que le monde change et que des évolutions sont nécessaires. L'approche économique – parfois gestionnaire – qui prévaut depuis plusieurs décades va peut-être enfin céder le pas à une réflexion politique. Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, c'est le pacte d'excellence pour l'école lancé par la ministre Milquet dès le mois de janvier. Rencontres avec les directions, les enseignants, enquêtes et sondages réguliers, ce pacte se fonde sur la participation des acteurs de l'enseignement pour redéfinir l'école.

Quel lien avec la littératie ? En quoi l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont-ils concernés par ces évolutions ? Pour commencer, rappelons que l'écrit est omniprésent dans le débat politique. La maîtrise de la lecture et de l'écriture est la base de la participation citoyenne. Ensuite, la participation citoyenne s'apprend. Elle n'est pas donnée. Apprendre à débattre et à élaborer collectivement une réflexion, une règle, une opinion, fait partie des missions de l'école et trouve sa place dans le cadre des activités de littératie qui peuvent être proposées aux élèves. On ne naît pas citoyen, on le devient. Dans ce bulletin de rentrée, Claudine Leleux nous apporte page 10 une réflexion philosophique sur cette question de citoyenneté et Patricia Schillings propose page 8 une adaptation d'un texte de Jill Lewis-Spector (Présidente de l'International Literacy Association) sur les liens entre la citoyenneté, la littératie ainsi que les savoirs, compétences et attitudes, valeurs et engagements.

Consciente du pouvoir des enseignants, et désireuse de les soutenir dans leur volonté d'améliorer l'enseignement

et l'apprentissage, l'ABLF organise le 06 novembre un colloque par et pour les enseignants, en collaboration avec la Haute École de Bruxelles/Deffré. Des enseignants du préscolaire, primaire et secondaire y présenteront les activités d'apprentissage et enseignement de la lecture et de l'écriture qu'ils ont expérimentées dans leur classe, des activités complexes toutes fondées sur la participation des élèves à la construction d'un savoir, d'une réflexion, d'une opinion, des activités de littératie visant la participation citoyenne. Intéressé-e ? Rendez-vous page 3 pour prendre connaissance du programme.

Enfin, ce bulletin de rentrée se fait l'écho des parutions récentes dans les deux revues de l'association, *Caractères* et *Lettrure*, ainsi que des événements internationaux qu'il s'agisse de la 19^e conférence européenne pour la lecture ou des avancées du réseau européen de littératie.

Bonne lecture !

■ L'ABLF

ÉCHANGE DE PRATIQUES PÉDAGOGIQUES LIÉES À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE : UN COLLOQUE PAR ET POUR LES ENSEIGNANTS

Le développement des pratiques d'enseignement-apprentissage de la lecture-écriture, ainsi que leur diffusion, constituent une des missions prioritaires de l'ABLF depuis plusieurs années. En 2012, nous annonçons le lancement d'un service de soutien à l'échange de pratiques pédagogiques liées à la lecture-écriture au préscolaire, primaire et secondaire. En 2013 et 2014, ce projet s'est concrétisé de deux manières : la première est l'organisation de rencontres – à Bruxelles, Liège et Virton – au cours desquelles des enseignants ont fait part de leur expérience ; la seconde est la diffusion des textes dans la revue *Caractères*.

En novembre 2015, nous vous proposons un colloque par et pour les enseignants. Cette journée d'échanges vise à rassembler les différents acteurs – enseignants de terrain, formateurs, étudiants, chercheurs et inspecteurs – afin de faire le point sur les convergences et les points forts de leurs pratiques et réflexions en matière de lecture-écriture.

De jeunes enseignants, de la maternelle au secondaire, y font état de leurs pratiques concrètes de classe, encadrés par l'éclairage théorique des pédagogues et didacticiens. L'ABLF espère de la sorte souligner la nécessaire continuité des apprentissages ainsi que contribuer à l'intégration et l'accompagnement professionnel des enseignants.

Plus d'info sur le site de l'ABLF : www.ablf.be.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Appel à contribution permanent pour *Caractères*

L'ABLF encourage la coopération entre professionnels de l'éducation à la lecture – à travers deux revues : *Caractères*, revue trimestrielle qui depuis 2001 se met davantage au service des formateurs et enseignants, et *Lettrure*, revue en ligne qui vise à publier des textes issus des recherches récentes en matière de lecture. Les deux revues sont accessibles aux membres de l'ABLF en règle de cotisation annuelle.

Nous lançons un appel à contributions permanent pour la revue *Caractères*. *Caractères* est une revue professionnelle s'adressant en priorité (mais pas exclusivement) aux formateurs et animateurs en lecture et écriture. Vous pouvez envoyer vos tapuscrits (sans formatage spécial) à ablf@ablf.be. Ceux-ci comprendront entre 5 et 12 pages A4 en times 12, tableaux, graphiques et bibliographie compris.



ÉCHOS DE LA 19^e CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LA LECTURE

La 19^e conférence européenne sur la lecture s'est déroulée à Klagenfurt en Autriche du 14 au 17 juillet 2015 sur le thème «**La littératie dans le nouveau paysage de la communication : recherche, enseignement et quotidien.**»¹ Cette conférence était organisée par l'ALA - Austrian Literacy Association, en collaboration avec l'IDEC - Comité pour le développement international en Europe de l'International Literacy Association et la FELA - Fédération européenne des associations de littératie.

ZOOM SUR LA CONFÉRENCE DE TERESA CREMIN (OPEN UNIVERSITY, ROYAUME UNI, ANGLETERRE)

Enseignants/chercheurs : nouvelles actions, nouvelles manières de percevoir et d'apprécier l'enseignement/ apprentissage de la littératie.

La culture de la rentabilité qui pousse les enseignants à se focaliser sur les objectifs et tests cognitifs, tend à exercer un effet homogénéisant sur les pratiques professionnelles et à n'envisager le développement de la littératie des élèves que sous l'angle restreint des niveaux et des résultats cognitifs. Ces buts externes affectent et contraignent inévitablement, les relations professeurs élèves. Prenant appui sur deux études dans lesquelles les enseignants ont été invités à endosser un rôle de chercheur, Teresa Cremin explique ce qui se produit lorsque ceux-ci investiguent les pratiques de lecture extrascolaire de leurs élèves et réfléchissent parallèlement à leur propres histoires et pratiques de lecteur. Dans l'étude intitulée *Des enseignants lecteurs*, ceux-ci sont devenus des acteurs de la recherche action et ont documenté leurs propres trajectoires d'apprenant en tant que lecteur et en tant qu'enseignant. Dans cette présentation, Teresa Cremin illustre notamment la manière dont les enseignants en sont arrivés à questionner et modifier leur représentation de ce qui pouvait être considéré comme relevant de la littératie dans leur classe.

¹ *Literacy in the New Landscape of Communication: Research, Education and the Everyday*

Les figures 1 et 2 reprises ci-dessous constituent des exemples de collecte des lectures effectuées par des élèves, représentée sous la forme d'une *Rivière de lecture*. Cette prise en compte des pratiques de lecture extrascolaires spontanées de chaque élève de la classe constitue une banque de données intéressantes tant pour le chercheur que pour l'enseignant. Elle favorise le développement d'une vision plus intégrée de la complexité des pratiques de lecture : celles-ci sont considérées en lien avec la sphère familiale (Figure 1) et comme des pratiques susceptibles d'évoluer en qualité et en intensité au fil du temps (Figure 2).



Figure 1 : Exemple de collecte des lectures effectuées par un élève de 4^e primaire représentée sous la forme d'une Rivière de lecture

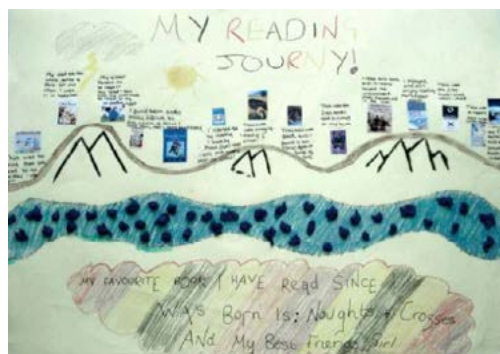


Figure 2 : Exemple du parcours de lecteur d'un élève de début secondaire représentée sous la forme d'une Rivière de lecture

LE RÉSEAU EUROPÉEN ELINET

Créé en février 2014 vise à améliorer les politiques européennes en matière de littératie des 28 pays membres et à réduire le nombre d'élèves, de jeunes et d'adultes dont les compétences en littératie sont peu développées. Le site internet www.eli-net.eu centralise des informations relatives au réseau, des rapports ciblant pour chaque pays des constats mis en évidence par les enquêtes internationales, des recommandations, des outils et des pistes destinés à accroître l'efficacité des récoltes de fonds et des actions de sensibilisation, de même qu'un inventaire de « bonnes pratiques » en lien avec le développement de la littératie. L'ensemble de ces données est mis à la disposition de tous les acteurs: décideurs politiques, instituts de formation, milieu associatifs, etc.

Si vous souhaitez vous y balader... visitez le site internet www.eli-net.eu pour découvrir des pistes pour favoriser le développement de la littératie.

Plus précisément, l'ablf est répertoriée dans les partenaires.

Voir: <http://www.eli-net.eu/about-us/partners-a-z/>

Pour rappel, le premier février 2011, la Commission européenne a rassemblé un groupe d'experts européens et l'a chargé de prodiguer des conseils et avis dans le but de promouvoir la littératie en Europe. Ce groupe d'experts indépendants était présidé par l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour le développement de l'alphabetisation, la Princesse Laurentien des Pays-Bas.

Le rapport de ce groupe d'experts examine les moyens de promouvoir la littératie dans l'apprentissage tout au long de la vie, les facteurs de succès identifiés dans les programmes d'alphabetisation et les initiatives politiques nationales. Il fait des propositions pour améliorer la littératie en Europe. Le rapport est disponible en anglais à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/education/literacy/what-eu/high-level-group/>.

Un résumé en français est disponible sur

http://ec.europa.eu/education/policy/school/doc/literacy-hlg-exec-sum_fr.pdf

En Novembre 2012, les ministres de l'Éducation ont approuvé les principaux messages du rapport du GHN sur l'alphabetisation et ont invité la Commission à établir un réseau européen d'organismes d'alphabetisation.

En avril 2013, la Commission européenne a lancé un appel d'offre pour la mise en place d'un réseau de politique européenne visant à sensibiliser / conscientiser, recueillir et analyser des informations sur les politiques nationales, échanger sur les approches politiques, les bonnes pratiques, ainsi que les campagnes et initiatives prometteuses pour promouvoir la littératie. (Pour rappel, l'Union a défini comme objectif pour 2020 que la proportion des élèves de 15 ans ayant des faibles compétences en lecture soit inférieure à 15%.)

Les objectifs de ce réseau sont les suivants :

- rassembler des connaissances spécifiques aux pays ;
- faciliter l'échange de bonnes pratiques ;
- mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation ;
- coopérer avec d'autres institutions et organisations œuvrant dans le domaine de l'alphabetisation à la fois au niveau national et de l'UE à promouvoir des politiques d'alphabetisation efficaces.

L'ABLF, ainsi que d'autres associations de littératie membres de la FELA et la FELA elle-même, ont répondu à l'appel à contribution dans le cadre d'un consortium emmené par l'Université de Cologne. Fin 2013, le consortium composé de 80 organisations/associations a remporté l'appel d'offre. Parmi ces organismes, des core partners – partenaires principaux et des associated partners – partenaires associés. L'ablf fait partie du consortium en tant que partenaire associé.

En février 2014, le réseau est lancé lors de la conférence inaugurale de Vienne. Pour plus de détails, voir la conférence de presse en français sur: www.ablf.be/8-actualites-658620/actualites/76-19e-conference-europeenne-sur-la-lecture

PARUTION DU TROISIÈME NUMÉRO

DE *LETTURE*

Le troisième numéro de *Lettrure*, qui a pour thème, «**Co-construire le rapport à l'écriture**» est en ligne depuis juin 2015.

Coordonné par Patricia Schillings, France Neuberg et Anne Godenir, la troisième livraison de *Lettrure* est consacrée au rapport à l'écrit, constitutif des compétences scripturales. Ce concept désigne la manière dont tout scripteur investit l'écriture d'un point de vue affectif, ses opinions et attitudes à l'égard de celle-ci, de même que les conceptions qu'il a développées à propos de l'écriture et de son apprentissage, en particulier la façon dont l'écrit est conçu comme une transcription ou une construction de la pensée.

Dans son article liminaire, l'invitée d'honneur Linda Allal montre combien la co-régulation, en particulier les interactions collectives et entre pairs lors des moments de révision des productions, contribuent à modifier le rapport à l'écriture. Et de fait, la plupart des contributeurs soulignent les bénéfices de la co-construction non seulement du savoir-écrire, mais surtout, ici, du lien complexe entre un sujet scripteur et l'écrit.

Prenant appui sur une conception large de la littératie, qui intègre le savoir lire-écrire et les nombreuses facettes de la culture de l'écrit, les chercheurs interrogent, aux quatre coins de la francophonie, le rapport à l'écrit de différents publics - (futurs) enseignants et adultes en insécurité scripturale - en lien avec la diversité des pratiques d'écriture, dans les sphères tant scolaires que privées et professionnelles.

Si le rapport à l'écrit a déjà fait l'objet d'abondantes recherches ces dernières décennies, ces contributions montrent à quel point les recherches récentes convergent vers la nécessité d'un enseignement explicite d'un rapport positif à l'écriture.

NOTE SUR LA POLITIQUE ÉDITORIALE

Lettrure est une revue scientifique s'adressant en priorité (mais pas exclusivement) aux chercheurs en littératie. Les articles soumis doivent apporter une contribution significative à l'avancée des connaissances en matière d'apprentissage et d'enseignement du lire-écrire, à tous

les niveaux, du préscolaire à l'âge adulte. *Lettrure* publie des textes issus des recherches récentes en matière d'enseignement et d'apprentissage du langage écrit. Il s'agit d'une **revue en ligne, avec comité de lecture scientifique**. Les articles sont publiés en français ou en version bilingue si la version non française est fournie par les auteurs avant l'édition finale.

SOMMAIRE

[Les rapports à l'écriture au cycle 1 de l'école romande : freins et envols pour la formation](#)

Patricia Groothuis, Haute École Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel HEP-BEJUNE, Suisse

Christine Riat, Haute École Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel HEP-BEJUNE, Suisse

Madelon Saada-Robert, Université de Genève (FAPSE)

[Un dispositif de formation en didactique de l'écriture littéraire et son impact sur le rapport à l'écriture et à son enseignement chez des enseignants de français langue première au Québec](#)

Ophélie Tremblay, Université du Québec à Montréal

[Le rapport à l'écrit : un outil au service de la formation des futurs enseignants](#)

Christiane Blaser, Université de Sherbrooke

Roselyne Lampron, Université de Sherbrooke

Erika Simard-Dupuis, Université de Sherbrooke

[Les effets d'une formation de base sur les rapports à l'écriture d'adultes en situation d'insécurité scripturale inscrits dans un parcours d'insertion par l'activité](#)

Katell Bellegarde, Université de Lille 1

[Enseigner l'orthographe à partir d'écrits produits par les élèves : influence d'une approche pédagogique sur les compétences orthographique et métagraphique](#)

Jessy Marin, Université du Québec à Rimouski

Natalie Lavoie, Université du Québec à Rimouski

Pauline Sirois, Université Laval

[Perceptions d'élèves de la troisième secondaire au sujet de l'enseignement traditionnel et de la résolution de problème en grammaire sur le transfert des apprentissages en écriture](#)

Martine De Grandpré, Université du Québec en Outaouais

Lizanne Lafontaine, Université du Québec en Outaouais

LITTÉRATIE ET CITOYENNETÉ

ENSEIGNER LA LITTÉRATIE POUR PRÉPARER LES ÉLÈVES À DEVENIR DES CITOYENS PRODUCTIFS ET ENGAGÉS¹

■ *Patricia Schillings, Chargée de cours
en enseignement/apprentissage du français, ULg*

Ce texte est adapté d'un article de Jill Lewis-Spector, présidente de l'International Literacy Association paru dans la revue Literacy Today en mai/juin 2015. Il est complété par des éléments issus de la présentation qu'elle a effectuée lors de la 6e conférence Internationale sur la Littératie à Rethymnon en mai 2015.

LES COMPOSANTES DE LA CITOYENNETÉ

Pour Jill Lewis-Spector, si l'on peut définir la démocratie de différentes façons, l'un des éléments essentiels demeure la participation active à la vie citoyenne. Selon elle, nous pouvons au travers de notre

enseignement – considéré du point de vue tant du contenu que des méthodes d'enseignement - contribuer au développement d'une citoyenneté intégrant non seulement les compétences nécessaires à l'engagement citoyen mais également une conscience de son pouvoir d'initier, d'exécuter et de contrôler ses propres actions sur le monde (sense of personal agency). L'auteur rappelle que c'est notamment à l'école que les élèves apprennent à être compétents en tant qu'individu et en tant que groupe.

Selon Jill Lewis-Spector, chaque enseignant peut contribuer au développement des savoirs, des démarches, des attitudes, des valeurs et des intentions nécessaires au développement d'une citoyenneté compétente et engagée. Prenant appui sur les travaux de Print (2013), elle envisage successivement ces différents éléments constitutifs de la citoyenneté en les mettant en lien avec des pratiques d'enseignement de ce que l'on appelle aujourd'hui la littératie.

Le savoir renvoie pour certains élèves à quelque chose

d'absolu. Leur mode d'apprentissage se limite souvent à la mémorisation d'informations factuelles. Les étudiants qui ont développé cette représentation de la connaissance sont dès lors mal préparés à l'engagement citoyen où s'affrontent et se discutent des visions, des points de vue multiples et divergents. Personne aujourd'hui ne nie que la connaissance implique une démarche active d'élaboration de même qu'une conscience de son caractère évolutif et non déterminé. C'est la raison pour laquelle il importe non seulement de mettre les élèves en contact avec des textes de genres variés mais aussi de les guider dans l'utilisation de nouvelles sources d'information en prenant en compte des aspects tels que l'authenticité, la crédibilité des sources, l'intention de l'auteur, la pertinence des informations, leur caractère récent de même que leurs qualités. Qu'il s'agisse d'informations issues du Web, de documents papiers ou de documents multimédia, les questions que les élèves doivent apprendre à se poser sont nombreuses: L'auteur est-il mentionné? Son intention est-elle claire? L'information est-elle pertinente (selon les buts assignés à la lecture)? Les informations sont-elles vérifiables? De quand datent-elles? Peuvent-elles être biaisées d'une manière ou d'une autre? ...

Les compétences nous permettent de recueillir, de juger et d'utiliser des informations susceptibles de développer de nouvelles connaissances. Or, chez certains élèves, les compétences de littératie stagnent à un niveau élémentaire qui ne leur permet pas d'aller au-delà d'un décodage du contenu littéral d'un texte. Il est toutefois possible de développer des compétences bien plus expertes en amenant ces élèves à se positionner personnellement par rapport au contenu d'un texte en se posant **EUX-MÊMES** des questions telles que *Que suis-je sensé conclure de ce texte? ou De quelle manière mes propres convictions / représentations affectent-elles mon interprétation?*

La lecture critique des informations devrait également occuper une place centrale à l'école: *Quel point de vue n'est pas pris en compte dans cet article? Quelles techniques de persuasion sont mises en œuvre dans ce document? Quelles autres interprétations sont possibles? Quelles sont les techniques utilisées pour attirer l'attention du lecteur?*

¹ Literacy instruction that prepare students to become productive, engaged citizens.

Le développement des compétences citoyennes impliquerait de confronter les élèves à des textes authentiques émanant d'horizons culturels divers qui reflètent différentes façons d'envisager le monde. Pour développer de nouvelles connaissances, les citoyens actifs ont en effet besoin de comprendre, de concevoir, d'envisager des concepts, des points de vue qui ne leur sont pas familiers. En les amenant à mettre en regard des points de vue divergents, l'école les prépare à devenir des citoyens informés.

Contrairement aux connaissances et aux compétences, les **attitudes** s'enseignent plus difficilement. Elles relèvent sans doute de l'art de l'enseignement. Dès leur plus jeune âge, les élèves développent des attitudes construites au fil de leurs interactions avec la famille et les pairs. Si nous ne pouvons contraindre les élèves à adopter certaines attitudes, nous pouvons au travers des dispositifs d'enseignement mis en place en classe, créer des environnements qui fournissent des occasions d'élargir leur répertoire d'expériences de ce qui est acceptable et de ce qui est possible ou inefficace dans un fonctionnement de groupe.

L'observation régulière d'élèves travaillant en collaboration montre que lorsque les différences entre participants sont suffisamment importantes, cet espace de collaboration peut parfois également contribuer à réduire les distances et à modifier certaines attitudes ou certains a priori. Lorsque les enseignants aménagent des situations de classe où les élèves parviennent à combiner (et non juxtaposer) leurs idées, prenant appui sur leur forces et leurs expériences respectives, ils les aident d'une part à consolider les processus nécessaires à l'élaboration d'un réseau social et d'un code de conduite négocié et d'autre part, à prendre la mesure des conditions d'efficacité d'une communauté d'apprentissage dont les membres sont interdépendants.

Pour Jill Lewis-Spector, les enseignants encouragent notamment les élèves à exercer leur capacité de prise de décision personnelle, lorsqu'ils leur proposent de choisir non seulement leur lecture mais également la manière dont ils veulent rendre compte de leur compréhension et plus globalement de leurs apprentissages. En alternant des moments de travail en autonomie et des moments de

collaboration, les élèves apprennent à équilibrer désirs personnels et préférences de groupe, deux éléments essentiels d'une participation démocratique.

Les valeurs personnelles sous-tendent tant nos propres actions que la manière dont nous interprétons celles des autres. Parmi les valeurs largement travaillées à l'école, on trouve en bonne place le respect des différences, la croyance au pouvoir de la résolution non violente des conflits de même que le souci de la prise en compte d'autrui. Bien que ces valeurs ne soient pas directement transférables aux élèves, nous pouvons créer des environnements scolaires où des comportements d'ignorance, de non prise en compte de certains points de vue affectent l'efficacité du groupe et nuisent à la réalisation d'une tâche valorisée par les élèves. Les pratiques d'autoévaluation du travail en groupe peuvent amener les élèves à apprécier leurs forces et faiblesses vis-à-vis d'éléments tels que l'apport d'idées, l'écoute et le respect des idées des autres, la réalisation de compromis, la prise d'initiatives, la réalisation de tâches d'approfondissement en dehors de la classe, la recherche de documents complémentaires, la réalisation des tâches assignées, etc.

Enfin, composante majeure de la compétence citoyenne, l'engagement renvoie à l'essence de toute association citoyenne guidée par des buts que s'assignent volontairement des citoyens. À l'école, nos élèves sont-ils tous amenés à s'assigner des projets et à les réaliser via des actions communes? Qu'il s'agisse d'organiser une campagne de récolte de livres ou de réaliser des tutoriels pour aider d'autres élèves dans certaines disciplines scolaires, les ressources à développer en termes de compétences de lecture /écriture sont d'un haut niveau. Par ailleurs, en aidant chaque élève à endosser des responsabilités, en travaillant en groupe, en résolvant des conflits, des capacités de leadership parfois insoupçonnées peuvent émerger. En expérimentant l'autogestion, en proposant des démarches d'apprentissage par projets et en alternant les fonctions de leadership, l'école contribue à développer des compétences nécessaires à l'engagement citoyen et à la compréhension du fonctionnement d'une société démocratique.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ POUR TOUS

■ Claudine Leleux

Enseignante de morale durant 20 ans dans le secondaire et, durant 15 ans, formatrice d'enseignants dans le supérieur pédagogique (Haute École de Bruxelles/Defré), Claudine Leleux dirige depuis 2010 la collection «Apprentis philosophes» chez De Boeck. Sa réflexion et ses recherches en matière d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ont fait l'objet d'une vingtaine d'ouvrages. Actuellement en charge de la formation continue à la Haute École de Bruxelles et déléguée belge au «Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie», la philosophe explicite ici le concept de citoyenneté invoqué par le décret «Missions» et clarifie les modalités et le calendrier annoncés par le tout récent accord politique qui prévoit – enfin – l'instauration, en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'un cours commun de «Philosophie et citoyenneté».

Pour davantage d'informations, voir : <http://users.skynet.be/clauidine.leleux>

Depuis une trentaine d'années, le recours et l'appel à la citoyenneté reviennent au devant de la scène. En cause, une floraison de nouveaux droits civils individuels¹ et un accent très marqué sur le développement de l'autonomie qui nous font parfois oublier qu'on ne vit pas seuls.

Aussi le législateur préconise-t-il dès 1997 dans le décret «Missions», parmi ses quatre objectifs généraux, que l'école ait à cœur de «préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures» (Art. 6, 3°). Le décret ne définit toutefois pas la «citoyenneté responsable» et ne dit pas non plus comment elle s'acquerra.

Disons d'emblée que la citoyenneté caractérise les rapports que l'homme entretient avec autrui dans leur *dimension politique*. Le citoyen, c'est l'homme en tant que membre d'une communauté juridique.

Mais il y a une spécificité de la citoyenneté démocratique que l'on peut reconstruire dans

ses principales propriétés en se fondant sur les textes constitutifs des démocraties modernes et contemporaines. La première grande caractéristique de la démocratie moderne, c'est que tout citoyen devient à la fois l'auteur du droit et le sujet ou le bénéficiaire de droits² à égalité de droits avec tout autre citoyen. Cela signifie dès lors que tout droit suppose conséquemment un *devoir* à l'égard des autres bénéficiaires du même droit³.

Et, puisque le fondement du pouvoir démocratique est humain (par opposition aux théocraties), tout pouvoir démocratique renvoie nécessairement à une procédure de validation des normes (juridiques) qui régissent le vivre-ensemble. En démocratie, comme le souligne le philosophe et sociologue allemand contemporain Jürgen Habermas, les normes juridiques sont valides au terme d'une discussion entre les citoyens qu'elles concernent. Pour le dire autrement, une «éthique de la discussion» est au fondement de la citoyenneté démocratique et la validité des normes est toujours a posteriori et provisoire⁴.

Enfin, soulignons le fait que si le citoyen est l'auteur du Droit, celui-ci peut évoluer: le citoyen peut s'octroyer de nouveaux droits comme les limiter, pour autant qu'il respecte les procédures qu'il s'est fixées pour innover, amender et abolir ceux-ci.

Des attributs essentiels de la citoyenneté démocratique découlent une série de compétences dont doit pouvoir user tout citoyen pour pleinement participer c'est-à-dire, étymologiquement, prendre (*capere*) sa part (*pars*) du pouvoir (*icip*). À la source de toutes les autres compétences, savoir lire et écrire pour pouvoir prendre connaissance des droits, déterminer un point de vue, l'argumenter et donc le justifier dans l'espace public, convaincre les autres et se laisser convaincre...

2 Claudine Leleux, *La démocratie moderne. Les grandes théories*, Paris, Éd. du Cerf, 1997, coll. «Textes en main».

3 Claudine Leleux, *Relier les droits et les devoirs de 5 à 14 ans*, De Boeck, 2015, coll. «Apprentis Citoyens».

4 Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion* [1991], trad. M. Hunyadi, Paris, Éd. du Cerf, 1992, p. 34 et *Droit et démocratie. Entre faits et normes* [1992] trad. Ch. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Gallimard, 1997, coll. «nrf essais».

1 Que l'on pense notamment à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

Outre l'apprentissage de la littérature, l'éducation à la citoyenneté était essentiellement

prise en charge par les cours dits philosophiques, parfois par les cours de religion et souvent par le cours de morale non confessionnelle. Depuis le 1^{er} juillet 2015⁵, un accord politique du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) prévoit que dès la rentrée 2016 dans l'enseignement primaire, tout enfant pourra choisir entre deux possibilités : soit une heure de cours de religion ou de morale non confessionnelle et une heure de « Philosophie et citoyenneté », soit deux heures de « Philosophie et citoyenneté ». Le même choix sera proposé dès la rentrée 2017 aux élèves de l'enseignement secondaire. L'année 2015 sera donc une année de transition : tous ceux qui voudront être dispensés des cours de religion et de morale non confessionnelle recevront un « encadrement pédagogique alternatif » (EPA) qui doit être mis en place par les directions au plus tard en janvier 2016.

L'introduction de ce nouveau cours commun était attendue par beaucoup de manière à ce que tous les élèves de l'enseignement officiel bénéficient à égalité d'un socle minimum d'enseignement de citoyenneté dans l'esprit du décret « Missions ». Dans la mesure où la FWB n'a pas le contrôle sur les programmes de religion, rien ne garantit en effet que les élèves y soient éduqués à la citoyenneté démocratique.

Cette décision politique nous fait supposer que le législateur considère enfin que l'éducation à la citoyenneté poursuit des objectifs pédagogiques spécifiques plutôt que d'être uniquement le fruit de la bonne volonté de certains enseignants. Cependant cette reconnaissance nécessite encore que la FWB se penche sur le contenu de ce nouveau cours commun (socles de compétences, programme) et sur les modalités d'une formation initiale et continue adéquate, elle-même reliée à des titres requis pour l'enseignement de cette discipline. C'est à s'y employer que cette année de transition devra servir. Nous verrons en septembre 2016 dans quelle mesure le gouvernement y aura travaillé.

⁵ <http://gouvernement.cfwb.be/cours-de-philosophie-et-de-citoyennet-0> consulté le 11 juillet 2015.



Adhésion 2015

En soutenant l'ABLF, vous contribuez au développement d'une communauté d'enseignants et d'autres professionnels soucieuse d'améliorer les pratiques de lecture et d'écriture en Fédération Wallonie-Bruxelles et dans le monde francophone. L'ABLF a pour but, par l'échange d'informations, de pratiques, d'expériences et d'analyses, de promouvoir la littérature sous toutes ses formes, à l'intérieur et à l'extérieur des écoles.

L'adhésion vous donne le droit de recevoir sans aucun autre frais les trois numéros de *Caractères* de l'année 2016 (*Caractères* n° 53, 54 et 55 des mois de mars juin et décembre) en format électronique, ainsi que la compilation des trois numéros en format papier. Vous pouvez bénéficier de conditions particulières pour nos colloques et conférences.

Vous pourrez accéder également à notre revue en ligne, *Lettrure*, et vous tenir au courant des développements récents en matière de littérature via notre rubrique « actualités ».

Le montant pour les adhérents résidents à l'étranger est maintenu à 32 euros.

FORMULE DE BASE	25,00 € (2015)
POUR ENVOI HORS BELGIQUE	32,00 € (2015)
SOUTIEN À L'ABLF	+2,00 € (2015)

Adressez-nous votre règlement par virement européen ou par paypal (hors Europe). Une quittance peut vous être transmise sur demande. N'hésitez pas à nous envoyer un courriel si vous souhaitez l'un ou l'autre éclaircissement.

POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE OU NOUVELLE ADHÉSION :

Veillez prévenir notre siège social : ABLF asbl, Rue du Village Gris, 6 - 5300 Seilles - Belgique ou à ablf@ablf.be.

DE BELGIQUE ET D'EUROPE :

IBAN (format papier) IBAN BE81 3601 0067 8124

IBAN (format électronique) BE81 360100678124

Code bancaire BIC (ou SWIFT) BBRUBEBB

Banque ING – Siège 5300 Andenne

D'UN AUTRE CONTINENT :

Contactez-nous à ablf@ablf.be et nous vous enverrons une requête électronique qui vous permettra via Paypal, de nous payer de façon sécurisée par carte de crédit.